

D.I.U. Formation réglementaire destinée aux personnes concevant des procédures expérimentales, applications aux modèles rongeurs et lagomorphes

*Formation agréée par le Ministère de l'Agriculture
N° R-69-IUTLyon1-F1-16-rongeurs et lagomorphes*

Contexte

L'expérimentation animale est au cœur de la recherche biologique et médicale. Celle-ci s'effectue dans un cadre réglementaire national (décret et arrêtés d'application du 1^{er} février 2013). Les personnes suivant l'ensemble de cette formation pourront assurer la responsabilité scientifique d'expérimentations sur les animaux et pourront, à ce titre, concevoir et demander une autorisation de projet de recherche nécessitant le recours aux animaux d'expérience auprès du MESR, conformément au décret du 1^{er} février 2013. Elles pourront également appliquer des procédures expérimentales aux animaux et en assurer les soins. En outre, la validation de cette formation permet l'obtention d'un Diplôme Inter Université de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

PUBLIC

Chercheurs et chercheuses, enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, doctorantes et doctorants, post-doctorantes et post-doctorants, ingénieures et ingénieurs des établissements publics et privés

Niveau Bac+5 en biologie ou sciences médicales OU Bac+2 avec justification de cinq années d'expériences en expérimentation animale

ORGANISATION

Lieu	École Normale Supérieure de Lyon – Site Monod / IUT Lyon 1 – Campus de la Doua
Durée	61h d'enseignements théoriques et pratiques (+ examens) réparties sur 2 semaines (possibilité d'effectuer la formation en 2 périodes réparties sur 2 ans)
Dates	26 mai au 5 juin 2026
Coût	Personnels du secteur privé : 1950 € Personnels des EPST et Universités : 1250 € Doctorant.e.s, post-doctorant.e.s et demandeuses.eurs d'emploi : 600 € (droits de scolarité inclus)
Inscriptions	Demandes d'inscription <u>avant le 10 avril 2026</u> Contact : iut.fq@univ-lyon1.fr
Responsables pédagogiques	Pauline Vuarin, Romain Guyot, Tiphaine Dorel Contacts : iutdoua.gb.formatioexpeanimale@univ-lyon1.fr pb.es.formatio@ens-lyon.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. Module de base, tronc commun (27h)

Aspects règlementaires et éthiques de la protection des animaux de laboratoire – 6h
Comités d'éthique en expérimentation animale – 1h
Demande d'autorisation de projet utilisant des animaux à des fins scientifiques (TD) – 2h
Statistiques appliquées à la démarche expérimentale – 2h
Animal et société : des relations qui évoluent – 2h
Application de la règle des 3R – 2h
Notion et choix de modèle animal en recherche – 2h
Modèles poissons – 1h
Le lapereau comme modèle de recherche en olfaction néonatale – 2h
Modèles cellulaires comme méthodes alternatives – 1h
Le nématode *Caenorhabditis elegans* comme modèle alternatif – 1h
Imagerie préclinique appliquée aux animaux de laboratoire – 2h
Principes généraux et méthodes d'euthanasie – 1h
Anticiper, traiter et reconnaître la douleur en expérimentation animale – 2h

II. Module complémentaire, spécialisé « rongeurs et lagomorphes » (34h)

Evaluation quantitative de la douleur et point-limite chez les rongeurs (TD) – 2h
Physiologie de la douleur, analgésie et anesthésie en expérimentation animale – 3h
Comportement des rongeurs et lagomorphes de laboratoire – 4h
Recommandations pour les injections et prélèvements chez les rongeurs – 1h
Zootechnie de la souris – 2h
Confinement en animalerie, notion de barrière et contrôle sanitaire – 4h
Lignées murines, création et cryopréservation de souris transgéniques – 2h
Méthodes d'euthanasie chez les rongeurs – 1h
Apprentissage des techniques de préhension, de contention, d'injections et de prélèvements chez la souris (TP) – 4h
Préhension-contention et démonstration de monitoring physiologique chez le rat (TP) – 2h
Visite d'une animalerie conventionnelle hébergeant des rongeurs (TP) – 1h
Réflexion autour de protocoles expérimentaux (TD) – 2h
Protection animale en situation professionnelle : analyses de cas concrets (soutenances) – 6h

VALIDATION DE LA FORMATION

Validation conditionnée par la réussite à 2 épreuves de même coefficient :

- Examen écrit de contrôle de connaissances (durée 2h)
- Soutenance orale (présentation + questions, durée 15-20 min)

Présence obligatoire à tous les enseignements (assiduité contrôlée par émargement systématique)